



HAL
open science

Cohésion lexicale et réseaux phrastiques dans la constitution du texte expositif

Dominique Legallois

► **To cite this version:**

Dominique Legallois. Cohésion lexicale et réseaux phrastiques dans la constitution du texte expositif. Colloque : Regards croisés sur l'Unité texte, Association Perspective, Mar 2004, Nicosie, Chypre. 21 p. hal-03446754

HAL Id: hal-03446754

<https://hal.science/hal-03446754v1>

Submitted on 24 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cohésion lexicale et réseaux phrastiques dans la constitution du texte expositif

Dominique Legallois
Université de Caen,
CRISCO¹, CNRS, FRE 2805

Article paru dans les Actes du colloque international tenu à Chypre mars 2004, publié dans *L'unité texte*, S. Porhiel & D. Klinger (éd) Association perspectives, 2004

1. Introduction

Ce travail présente et applique une méthode d'analyse des textes expositifs écrits, proposée par le linguiste britannique Michael Hoey dans son ouvrage *Patterns of lexis in text* (1991). La méthode met en évidence un mode d'organisation de types de textes que je qualifierai de *réticulaire* : le texte est organisé en réseaux phrastiques, ou, si on veut, par plusieurs suites de phrases non adjacentes. Ces réseaux sont constitués par le phénomène de répétition des co-occurrences lexicales. Je tenterai dans un premier temps de définir dans quelle perspective de la linguistique textuelle on peut définir le travail de Hoey. J'exposerai ensuite sa méthode d'analyse pour l'appliquer à un texte de vulgarisation scientifique et dégagerai certaines remarques sur le rôle de la répétition lexicale dans la construction du texte mais aussi de l'intertexte : en effet, si on considère pertinente la notion de *réseaux phrastiques* comme principe organisateur du texte expositif, on peut de façon légitime se poser la question de son rôle dans la construction de l'intertextualité, voire de notre mémoire discursive et thématique.

2. Deux rapports au texte différents mais complémentaires

Si l'on peut considérer la linguistique textuelle comme une discipline récente, les premières réflexions sur l'organisation linguistique du texte ne datent cependant pas d'aujourd'hui. Par exemple, la notion de thématisation est déjà présente chez l'helléniste Henri Weil dans sa thèse (WEIL 1844) sur l'ordre des mots dans les langues anciennes et modernes. La thématisation était alors reconnue par Weil comme une fonction universelle des langues ; certes, la phrase prêtait encore son cadre aux réflexions de l'auteur, et la thématisation s'entendait comme phénomène corollaire à la prédication plutôt que comme objet de la dynamique textuelle, mais on doit reconnaître que mûrissait là une pensée dont allait se nourrir le cercle de Prague (Mathesius qui eut accès aux travaux de Weil, puis Daneš et Firbas) et la grammaire fonctionnelle systémique de Halliday.

Il est difficile de porter un regard synthétique sur les types de travaux entrepris aujourd'hui dans le cadre strict de la linguistique textuelle ; je propose, de façon volontairement réductrice, de confronter deux types (là où on pourrait sûrement en examiner davantage) afin de mettre en perspective les points abordés dans cette étude, et de situer le travail de Hoey.

Le premier type porte sur les enchaînements transphrastiques, paragraphiques, mais aussi sur les continuités / discontinuités des éléments référentiels ou thématiques : *les unités du texte*. Le second traite du texte comme d'une unité globale dont il faut identifier l'organisation : *l'unité du texte*. Cette mise en perspective permet de montrer des conceptions différentes de l'analyse textuelle. Dans les deux sections qui suivent, je reprends plus en détails la distinction ainsi opérée.

2.1. Les unités du texte

L'analyse des chaînes de référence initiée par CHASTAIN (1975), puis en France par Corblin (travaux recueillis dans CORBLIN 1995) et APOTHELOZ (1995), a apporté des enseignements

¹ Centre de recherche interlangues sur la signification en contexte.

fondamentaux sur l'organisation de l'information thématique et sur ce que nous pourrions appeler la grammaire de la référence : détermination nominale, types des formes de reprise mais également effets de déconnexion des chaînes sur l'interprétation, l'effet de redémarrage des chaînes et de re-saisie du référent (en particulier, le travail sur le nom propre de SCHNEDECKER (1997)). D'autres éléments organisationnels, les expressions cadratives (CHAROLLES 1997)², font actuellement l'objet d'une attention particulière et contribuent elles aussi, mais évidemment d'une autre manière et à un autre niveau, à l'enchaînement paragraphique, à la construction d'univers parents (CHAROLLES 1997), à la portée de tel syntagme adverbial sur une quantité textuelle plus ou moins longue. La poursuite de ces analyses permettra de mieux comprendre encore bien des fonctionnements linguistiques et cognitifs qui échappent jusqu'à maintenant à la description.

Je considérerai pourtant que ce type d'analyses ne prend pas *directement* le texte comme objet, mais, selon les cas, la continuité référentielle, l'organisation informationnelle, la mesure de la portée des adverbiaux, soit, évidemment, des objets *du* texte – mais pas *le* texte dans sa globalité et son unité. Deux arguments plaident en faveur d'une telle considération : d'abord, l'étude de la continuité mais surtout de la rupture d'une chaîne ; une chaîne référentielle peut ainsi s'arrêter, une nouvelle chaîne commencer en ressaisissant de façon homogène le référent. Cette propriété ne peut bien sûr s'appliquer au texte lui-même : celui-ci est une unité globale, dans laquelle il y a effectivement des reprises et des ruptures mais qui incombent à des éléments du texte ; le texte lui-même ne peut souffrir une rupture et une re-saisie (tout au plus, il peut être *interrompu* mais pour des raisons qui ne sont pas évidemment linguistiques) : il possède un début, une fin, et une organisation qui le constitue comme tout.

L'autre argument porte sur la façon d'analyser les chaînes de référence : on propose généralement des extraits de textes dont la dimension est suffisamment pertinente pour dégager une organisation inhérente à la reprise référentielle. Et de fait, travailler sur un texte entier n'apporterait rien de fondamental tout en obligeant à des redondances. Une étude portant sur l'organisation du texte (ou d'un texte), ne peut, au contraire et par définition, qu'évaluer un texte dans son intégralité. D'où le fait, d'ailleurs, que ce dernier type d'études reste marginal par rapport au premier en raison des difficultés rencontrées à travailler les grandes unités.

2.2. L'unité du texte

Le travail ayant pour objet l'organisation textuelle se nourrit évidemment du premier type d'analyses. Cependant, la perspective diffère quelque peu : au lieu de partir de l'idée que le texte est composé d'éléments divers (ce qui ne peut être remis en doute), cette perspective se fonde sur le texte en tant qu'unité linguistique globale, dont on ressent généralement la complétude et qui doit donc être questionné en raison de cette globalité. De là, l'architecture à découvrir est celle qui va recouvrir les différents niveaux d'organisation (référentielle, thématique...) et faire en sorte que les phénomènes de ruptures et de reprises soient compris comme appartenant au même texte. Moins analytique que le premier type d'études, celui-ci porte essentiellement sur l'identification des moyens de cohésion dans la mesure où l'on ne peut cerner la globalité d'un texte que lorsqu'on en a révélé l'organisation. L'ouvrage bien connu de HALLIDAY et HASAN (1976) a fourni les bases nécessaires à l'appréhension du texte comme unité ; cependant, il n'est pas exagéré de dire qu'il manque un aspect important à l'approche des deux auteurs : la recherche d'une certaine systématisme dans les configurations de la cohésion. Autrement dit, le détail des types de cohésion constitue certes un travail

² M.Charolles (1997 : 8) explique la notion d'*univers parents* ainsi : « Préciser qu'une proposition [p] est vérifiée sous une circonstance C [...] donne à entendre [...] qu'elle n'est vraie que sous C, ce qui revient à évoquer toutes les autres circonstances dans lesquelles elle ne serait pas vraie. L'instanciation d'un univers de discours projette donc, par inférence locale, ce que nous appellerons un ensemble d'*univers parents* (correspondant à l'ensemble des circonstances différentes de C), univers qui demeurent virtuels tant qu'ils ne sont pas instanciés dans le texte.

précieux, mais les propriétés textuelles de type organisationnel n'ont pas été dégagées. Par la suite, deux phénomènes mis en évidence par la littérature ont permis de mieux saisir la « structure » globale d'un texte : l'interaction et les *lexical patterns*.

2.2.1. L'interaction

Pour former un texte, des ensembles de relations – généralement, des chaînes de références - doivent interagir (cf. la notion de *Cohesive Harmony* de HASAN (1984)) :

Although the chains go a long way towards building the foundation for coherence, they are not sufficient; we need to include some relations that are characteristic of those between the components of a message CHAIN INTERACTION... A minimum requirement for chain interaction is that at least two members of one chain should stand in the same relation to two members of another. (HALLIDAY, HASAN 1985 : 91)

Par ailleurs, l'interaction, non plus entre chaînes mais entre participants, constitue un principe organisateur dialogique de tout texte, même quand la place et la nature des participants n'est pas définie (cf. HOEY (2001) à propos du texte écrit) : l'interaction impose des contraintes à la structure linguistique, que l'on peut étudier plus précisément à travers des schémas d'action : *problème / solution ; but / réalisation ; désir- connaissance à satisfaire*.

2.2.2. Les patterns

Bien que rarement définie, la notion de *pattern lexico-grammatical* connaît un succès évident dans le domaine linguistique anglo-saxon depuis quinze ans ; on peut se référer à HUSTON et FRANCIS (2000) pour une analyse précise. Ces auteurs, à la suite des travaux de J. Sinclair, définissent ainsi le *pattern lexico-grammatical* d'un mot :

all the words and structure which are regularly associated with the word and which contribute to his meaning. A pattern can be identified if a combination of words occurs relatively frequently, if it is dependent of a particular word choice, and if there is a clear meaning associated with it (HUSTON & FRANCIS, 2000 : 37).

Ainsi, FRIES (1992) analyse les *patterns lexico-grammaticaux* et leur répétition dans un même texte en montrant leurs propriétés organisationnelles (par exemple, dans le texte étudié par Fries, le mot *paragraph* apparaît de façon récurrente comme sujet du syntagme verbal composé ainsi : [*modal + copule + le participe passé « organised »*] ; cette répétition coïncide avec des mouvements argumentatifs. PHILLIPS (1985) met en évidence des co-occurrences lexicales récurrentes dans des textes de grandes tailles ; et surtout, et cette étude s'en inspirera, HOEY (1991) étudie le rôle joué par la cohésion lexicale dans l'organisation du texte non narratif à partir des *patterns of lexis*.

3. Fonction organisationnelle de la répétition des co-occurrences lexicales dans les textes non narratifs

3.1 Méthode

En suivant HOEY (1991), je mettrai en évidence, dans un texte de vulgarisation scientifique (article de P. Perruchet : *Apprendre ça ne se commande pas*, publié dans *La Recherche* - Juillet-Aout 2003), un mode d'organisation textuelle fondé sur la reprise des co-occurrences lexicales. Ce mode d'organisation a été vérifié dans un certain nombre d'analyses, notamment HOEY (1994), (1997), KAROLY (2002) pour l'anglais et LEGALLOIS (2003) pour le français. Cette organisation s'appuie, sinon sur une propriété, du moins sur une tendance forte relevée par Hoey et que je formule ainsi :

Lorsqu'une phrase d'un texte non narratif partage au moins trois co-occurrences lexicales avec d'autres phrases du même texte (quel que soit l'empan entre ces phrases), la suite constituée par ces phrases est cohérente, c'est-à-dire interprétable dans le contexte développé par le texte.

Cette suite de phrases forme un réseau ; plusieurs réseaux sont identifiés pour un même texte.

Le partage des co-occurrences lexicales repose sur le phénomène de répétition. Le terme de *répétition* doit être entendu ici comme un principe général de reprise lexicale : non seulement la répétition de formes identiques, mais aussi la répétition par reprise nominale, pronominale, synonymique, hyper/ hyponymique, antonymique, converse (il s'agit toujours dans cette analyse de relations lexicales « discursives », c'est-à-dire repérées non pas dans l'organisation du lexique, mais dans l'organisation lexicale d'un texte particulier). Doivent également être pris en compte certains types de relations « non classiques », donc difficiles à classer, comme ceux préexistant au rapport entre lexèmes constitutifs d'un champ d'activité : *voiture / conduire*, par exemple. Enfin, les travaux sur les unités du texte ont permis de mettre en évidence la fonction des expressions de linéarisation du texte (les suites ordonnées) : les suites fermées de termes (par exemple : les jours de la semaine), ou les suites ouvertes (par exemple : les dates), mais aussi les circonstants cadratifs (par exemple : *en France / en Australie ; chez l'homme / chez l'animal*). De ce fait, je distinguerais avec TANSKANEN (2000) deux grands types de répétition³ :

- l'itération, c'est-à-dire la reprise sous une certaine forme d'un lexème, et la
- la collocation (à entendre ici au sens de HALLIDAY, HASAN 1976), dans les cas où il y a identification d'une même fonction de cohésion.

Dans le Tableau 1 présenté ci-dessous, les relations de (co)-référence ne sont que des cas particuliers d'itération : le référent, en effet, auquel renvoie un pronom est toujours identifié par une désignation lexicale ; cette idée est exprimée dans CORBLIN (1995 : 87) :

« Un pronom, terme qui ne comporte pas in situ d'unité lexicale N, implique cependant une mise en rapport à une unité nominale particulière, celle dont il permet d'éviter la répétition ».

³ Je m'écarte donc de HOEY (1991) pour cette classification. La typologie de Hoey est certainement critiquable à bien des égards, et des auteurs n'ont pas manqué de signaler sa faiblesse (par exemple KAROLY (2002), qui propose une typologie manifestement plus argumentée et fonctionnelle).

| L'itération | La collocation |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>la répétition lexicale simple</i> : un item est repris à l'identique (avec un possible changement : nombre, flexion de personne) - <i>la substitution</i> : la pronominalisation, la nominalisation - <i>la répétition lexicale complexe</i> : morphème lexical partagé, changement de catégorie grammaticale - <i>l'équivalence</i> : la synonymie, la métaphore, la reprise par un nom propre - <i>la généralisation</i> : les relations hypo- / hyperonymiques - <i>la spécification</i> : la méronymie - <i>la co-spécification</i> : deux items partagent un terme général commun - <i>la contradiction</i> : les diverses formes d'antonymie et de relations converses | <ul style="list-style-type: none"> - <i>les suites ordonnées finies ou ouvertes</i> - <i>les collocations liées à des activités</i> - <i>les expressions cadratives</i> |

Tableau 1 : Les types de répétition lexicale

Les liens de co-occurrences sont identifiés dans le cadre de la phrase typographique qui sera considérée ici comme un espace de planification textuelle, et de là, comme une unité textuelle valide. Cependant, la phrase typographique ne suffit pas toujours à délimiter une unité phrastique : l'unité phrastique, en effet, doit constituer une unité de complétude énonciative. Par exemple, dans le texte 1 proposé en annexe⁴, la « phrase » 75 est subordonnée à la principale 74. Dans ce cas, 74-75 forment une seule unité phrastique. De même, 101 dépourvue de prédicat, forme-t-elle une unité avec 100⁵.

Les appariements entre phrases sont déterminés à partir des solidarités lexicales, sur la base de trois lexèmes minimum partagés. En deçà de ce nombre, existent bien sûr des appariements possibles, mais deux problèmes se posent :

- l'interprétation des appariements pourrait se révéler aléatoire, c'est-à-dire fondée sur des « arrière-plans » n'appartenant pas nécessairement au texte analysé. Lorsqu'une phrase d'un texte est appariée à une autre sur la base de trois lexèmes partagés, nous avons la certitude que l'interprétation de la suite est redevable uniquement au contexte créé par le texte.
- Les appariements phrastiques à partir de deux lexèmes se montrent trop nombreux et systématiques pour révéler des propriétés organisationnelles pertinentes⁶. La structure réticulaire du texte se dégage véritablement à partir du seuil « trois », tandis que le niveau « deux » *aplatit*, en quelque sorte, la structure.

Il est possible, même si cela est difficile pour les textes longs, de proposer plusieurs représentations de ces réseaux ; par exemple, une représentation « topologique » (en fait, cette représentation n'est pas

⁴ La numérotation des phrases est bien sûr de mon fait.

⁵ Il est vrai que l'on pourrait considérer le ponctuel « : » comme une sorte de prédicat.

⁶ PHILLIPS (1985 : 163) affirme également, au sujet de l'organisation des ouvrages scientifiques : « a conservative criterion would be to require that chapters must be connected by a minimum of three [...] links in order to qualify as significantly related ».

véritablement topologique dans la mesure où la disposition dans l'espace des points correspondant aux phrases est arbitraire) :

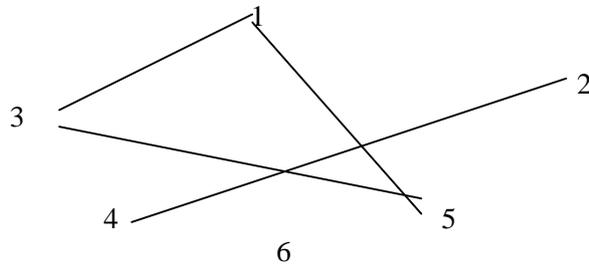


Figure 1 : Exemple de représentation d'un réseau

La Figure 1 doit se lire : la phrase 1 est appariée à la phrase 3 et à la phrase 5 ; la phrase 2 est appariée à la phrase 4, la phrase 3 est appariée à la phrase 5 (et 1), la phrase 4 à la phrase 2, la phrase 5 aux phrases 1 et 3. 6 n'est appariée à aucune autre phrase, elle sera dite phrase marginale.

On peut proposer également un tableau ; par exemple

| | | | | | |
|----------|----------|----------|----------|----------|------------|
| 1 | 1 | | | | |
| 2 | 0 | 2 | | | |
| 3 | 4 | 0 | 3 | | |
| 4 | 1 | 3 | 1 | 4 | |
| 5 | 3 | 2 | 3 | 1 | 5 |
| 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 6 |

Tableau 2 : Exemple de tableau de phrases appariées

La Tableau 2 doit se lire : les phrases 1 et 3 partagent quatre lexèmes ; les phrases 1 et 4 partagent 1 lexème (elles ne sont donc pas appariées) ; les phrases 1 et 5 partagent trois lexèmes. La phrase 2 partage trois lexèmes avec la phrase 4, etc.

3.2 Analyse du texte 1

Le texte 1 a été choisi pour sa longueur appréciable qui permet l'identification d'un grand nombre de réseaux ; le premier chiffre est indiqué en gras parce qu'il est affecté à la phrase servant de référence au partage lexical : [**1**, 30, 90, 99, 106] ; [2, 25, 100, 101, 102] ; [3, 100-101, 103, 106] ; [**8**, 17, 31] ; [9, 89, 90] ; [17, 18, 31] ; [23, 31, 73, 83] ; [24, 106] ; [25, 100, 101] ; [26, 102] ; [28, 102] ; [31, 73, 83] ; [32, 49, 67] ; [48, 55] ; [49, 51, 52] ; [51, 65] ; [53, 66, 68, 74, 94, 95, 97] ; [55, 56, 66] ; [56, 66] ; [65, 67, 91] ; [66, 68] ; [67, 79, 80, 91] ; [68, 76, 97] ; [76, 88] ; [79, 91] ; [82, 84] ; [83, 90, 95] ; [90, 99, 100, 101] ; [91, 106] ; [92, 93] ; [93, 100-101] ; [96, 100, 101] ; [97 ; 98] ; [100-101, 106]

Faute de place, je m'intéresserai uniquement aux réseaux [**1**, 30, 90, 99, 106], [2, 25, 100,101, 102] et [53, 66, 68, 74, 75, 94, 95, 97]

- le réseau [**1**, 30, 90, 99, 106] : commentaire

1 « un faisceau de lumière envoyé par un projecteur sur la scène obscure d'un **théâtre**₁, celui de l'**inconscient**₂ » : cette **métaphore**₃, couramment employée pour décrire la **conscience**₄, découle directement du **postulat**₅ **fondateur**₆ de la **psychologie cognitive**₇.

30 Pour expliquer les contenus de la **conscience**₄, il faut donc comprendre la **pièce**₁ qui se joue au plus profond de notre **inconscient**₂.

90 Le **modèle** initial du "**théâtre**₁ de la **conscience**₄" **postule**₅, ~~nous l'avons dit~~, que cette dernière est dépourvue de toute fonction dans la dynamique de l'apprentissage implicite.

99 [MAIS] La **métaphore**₃ de la **conscience**₄, simple spectateur d'une **pièce**₁ dont l'**inconscient**₄ serait l'auteur et le **metteur en scène**₁, a-t-elle encore lieu d'être ?

106 La remise en question d'une vie mentale **inconsciente**₄ s'oppose ~~en effet~~ non seulement aux **principes**₅ **fondateurs**₆ de la **psychologie cognitive**₇, mais, au-delà, à une conception qui est devenue quasi-universellement acceptée dans le grand public par la banalisation des conceptions d'inspiration psychanalytique.

Un réseau phrastique doit subir, pour être lu, un « aménagement » : en effet, la *cohésion locale* du texte s'accommode d'ellipses, de déictiques textuels et d'anaphores pour éviter toute répétition à l'identique proscrite par le code écrit. De même, certains connecteurs argumentatifs (ici *en effet*, 106) instaurent une relation de cohésion de type local, et peuvent donc ne pas être retenus dans la présentation du réseau. En revanche, pour faciliter la lecture du réseau, il est parfois préférable d'ajouter un connecteur ([MAIS] dans l'exemple, 99). Cet aménagement nécessaire ne consiste pas à ajouter à proprement parler des éléments externes au texte lui-même ; il conduit simplement à restituer certaines formes dont se dispensait pour des raisons normatives, la cohésion locale du texte initial, ou à faciliter la lecture des enchaînements phrastiques. Les modifications sont indiquées par des petites majuscules, et je barre les expressions redevables à la cohésion locale du texte initial. Enfin, dans cet exemple, les lexèmes partagés sont en gras.

On constate que ce réseau forme une unité interprétable, quelque peu redondante, certes, mais acceptable : 1 énonce le postulat de la psychologie cognitive, 30-90 décrivent le rôle passif de la conscience, 99 pose la possibilité d'une mise en doute du postulat et 106 les difficultés que rencontre une théorie alternative. Cette mise en évidence du réseau permet de constater un phénomène d'interprétation « multilinéaire » : dans l'interprétation linéaire (dans le fil du texte), 106 est une réponse à 105, et de ce fait, exprime les raisons du succès modeste de la théorie défendue par l'auteur. Dans la lecture réticulaire, 106 répond de façon indirecte à 99 par l'affirmative, en posant que l'alternative possible à la théorie dominante passe nécessairement par la remise en cause de la tradition psychologique et psychanalytique. Ainsi, tout en exprimant le même contenu, l'interprétation est quelque peu différente selon la question posée (105 ou 99). Je considérerais que les deux interprétations co-existent et se complètent. Ce phénomène de variation interprétative peut participer à des lectures différentes chez les destinataires, selon le réseau privilégié.

- Le réseau [2, 25, 100, 101, 102] : commentaire

2 Selon ~~eelui-ci~~₁ [LE POSTULAT FONDATEUR DE LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE], ~~en effet~~, les **opérations**₂ de **nature logico-mathématique**₃ qui caractérisent le **fonctionnement**₄ de l'**esprit**₅, s'effectuent au niveau **inconscient**₆.

25 Formulé il y a un peu plus de trente ans, **ce postulat**₁ stipule que l'**esprit** humain **fonctionne** de la même façon qu'un programme d'ordinateur : il traite l'information en effectuant des **opérations**₂ de **nature logico-mathématique**₃.

100 le concept de **conscience**₆ auto-organisatrice vient appuyer une vision différente du **fonctionnement**₄ de l'**esprit**₅, développée, ces dix dernières années, par des chercheurs de différents horizons.

101 Parmi ceux-ci : Don Dulany, à l'université de l'Illinois, ou encore Daniel Holender, à l'Université libre de Bruxelles, en partie influencés par les écrits de John Searle.

102 Selon eux, la **conscience**₆ n'est pas une propriété optionnelle de certaines **opérations**₂ **cognitives**₅ destinée à meubler la scène subjective.

Ce réseau pourrait former approximativement ce que GRIZE (1991) nomme dans sa typologie *un résumé-échantillon*, c'est-à-dire un résumé fait à partir d'extraits authentiques du texte original – à ce détail fondamental près, que la méthode d'analyse employée ici n'a pas vocation à dégager des réseaux représentatifs du texte, mais des réseaux constitutifs.

On repère un autre phénomène intéressant : le syntagme prépositionnel « *selon X* » introduit un univers d'énonciation en 2 ; l'univers parent concurrent se trouve dans 3, et est construit par *pour qui*. Il s'agit d'une relation locale de contraste. A un niveau global, le contraste est également pertinent entre 2 et 102 (*selon le postulat fondateur de la psychologie ... / selon des chercheurs venus de différents horizons*) dans la mesure où 2 est appariée lexicalement à 102 par *inconscient / conscience, opérations / opérations, esprit/ cognitives*. On objectera avec raison que 2 s'inscrit dans le chapeau de l'article (phrases 1 à 4, ce que le rédacteur a nommé le « contexte ») dont la fonction est de résumer en partie le contenu du texte, et qu'il n'est donc pas étonnant qu'une relation d'appariement s'instaure entre phrases du chapeau et phrases composant le corps du texte. On doit cependant reconnaître que cette pratique du chapeau est largement exploitée de façons diverses dans certains textes écrits non narratifs, et qu'elle possède par conséquent une incidence forte sur la cohérence textuelle : articles journalistiques, articles de vulgarisation, mais aussi articles scientifiques ou dissertations dont les introductions remplissent une fonction semblable, celle d'exposer en début de texte l'état d'un problème, les théories en jeu et les solutions envisagées. Ainsi, les phrases d'un chapeau participent de la même façon à l'organisation textuelle que les phrases d'une introduction : elles ne doivent donc pas être considérées comme des phrases hors-texte.

- Le réseau [53, 66, 68, 74, 94, 95, 97] : commentaire

53 **Mais**, de façon générale, **elles**₁ [DES EXPLICATIONS ALTERNATIVES A L'ABSTRACTION DE REGLE] reviennent toutes à postuler la mise en jeu de **processus**₂ **faisant appel**₃ à la **mémoire**₄ **associative**₅ : notre cerveau serait sensible à la fréquence avec laquelle tel ou tel **événement**₆ **se produit**₇ dans notre **environnement**₈, et agirait en se conformant à ce qui est statistiquement marquant.

66 Dans la plupart des situations, il est beaucoup plus difficile que dans le cas de robots de comprendre comment des **processus**₂ élémentaires de **mémoire**₄ et d'apprentissage **associatif**₅ peuvent simuler l'extraction de règles, et les arguments sont plus complexes.

68 Outre qu'**elle**₁ offre une explication à tous les cas où la structure de l'environnement peut être décrite sous forme de règles, l'interprétation qui fait appel à des **processus**₂ de **mémorisation**₄ présente l'avantage de s'appliquer aux innombrables autres cas où aucune règle ne décrit ici les données.

74 ~~En revanche~~, l'**explication**₁ **faisant appel**₃ à la **mémoire**₄ **associative**₅ est, ~~elle~~, parfaitement valable.

94 En effet, la **mémoire**₄ **associative**₅ est un **processus**₂ qui, en psychologie, est – d'un point de vue théorique – lié à l'attention.

95 Autrement dit, elle nécessite une perception consciente des caractéristiques de l'**environnement**₈ : **mémoriser**₄ un **événement**₆ est une conséquence de l'expérience consciente que nous avons de cet **événement**₆ au moment où il **se produit**₇.

97 Les **processus**₂ **associatifs**₅ agiraient directement sur les contenus de la conscience au fil des interactions de l'enfant, puis de l'adulte, avec les propriétés de l'**environnement**₈ dans lequel ils évoluent.

On remarquera que contrairement aux deux autres réseaux, l'empan entre la première et la dernière phrase du réseau est ici de moindre importance : et, de fait, cette suite est en quelque sorte spécialisée dans un thème du texte (la nature de la mémoire associative), qu'elle développe. Aussi, les

phrases formant ce réseau appartiennent-elles uniquement à la deuxième partie du texte. Dans la lecture linéaire, 94 est une explication de 93. Mais 94, 95, 97 développent également 53 (la sensibilité du cerveau à la fréquence des événements est rendue possible par le phénomène d'attention) qui constitue, par le nombre important (8) de lexèmes qu'elle partage avec les autres phrases, une unité fondamentale du texte. La suite 94, 95, 97 permet également de justifier l'évaluation positive exprimée en 74.

3.3 Conclusion

Ces analyses révèlent donc l'organisation réticulaire du texte expositif, sans remettre en cause sa linéarité constitutive. Je n'ai pu ici mettre en évidence que quelques uns des effets des réseaux phrastiques sur l'interprétation, et un travail d'approfondissement reste incontestablement à faire. Par exemple, circonscrire plus précisément le genre textuel répondant à cette organisation, ou bien définir le statut des phrases qui n'entrent pas dans ces réseaux.

Cette méthode, malgré sa simplicité, reste difficile à appliquer sur de longues unités textuelles. Il faudra bien sûr compter sur une assistance informatisée pour analyser et donc comprendre davantage les mécanismes en jeu dans la construction réticulaire du texte – bien que certains phénomènes ne puissent être encore traités automatiquement de façon satisfaisante (en particulier les résolutions anaphoriques).

4. L'appariement phrastique intertextuel

4.1 Méthode et résultats

Si le principe illustré ici est fonctionnel – autrement dit, s'il existe bel et bien un mode réticulaire répondant à une prégnance cognitive –, on peut penser qu'il possède une pertinence encore plus large : la cohérence, non pas seulement du texte, mais également des relations intertextuelles et de notre mémoire discursive des thèmes. L'analyse que je présente ici a pour but de quantifier puis d'évaluer les appariements phrastiques entre trois articles journalistiques (*Libération*, *Le Figaro*, *Le Monde*, notés L, F, M - textes 2, 3, 4 donnés en annexe), portant sur le même thème (le mensonge de Bush au sujet des armes irakiennes de destruction massive) et publiés le même jour. Je donne les réseaux propres à chaque texte :

L : [3 5, 8,7,9,10,12,16, 14, 11, 18] [5 8,10] [8, 11, 16, 17] [12, 14, 16] [14, 16]

F : [1 3,5,7,8,12,19] [2, 5,6] [3,7,8] [5,6,7,9,12,10] [7,10,19,16] [8,11] [9,12,17,20] [10, 16, 19]

M : [1,3, 20, 21, 23] [2,3, 8, 9,13, 16, 20, 21, 24] [3,17, 22] [4, 7] [5,19] [6,16, 17, 26] [17, 23] [19,21] [22, 28] [23, 26]

J'ai retenu ensuite, parmi les phrases appariées de chaque texte, celles qui partagent au moins trois lexèmes avec des phrases des deux autres textes (par exemple, une phrase le L appariée avec une phrase de F *et* avec une phrase de M) :

| L | F | M |
|----|--------------|-----------|
| 1 | 3, 8, 10, 18 | 2 |
| 7 | 1, 2 | 2, 16, 26 |
| 8 | 3, 12, 18 | 2 |
| 10 | 8, 7 | 19, 20 |
| 11 | 8 | 19 |
| 5 | 4 | 2 |

| | | |
|----|----|----|
| 16 | 16 | 26 |
|----|----|----|

Tableau 3 : Phrases appariées aux trois textes

Quarante et un appariements sont donc possibles. Cependant six d'entre eux sont inacceptables car trop cohésifs (c'est-à-dire, sans apport informationnel minimal) : [L1, F3] ; [L1, M2] ; [F3, M2] ; [L7, M2] ; [L8, F3] ; [M2, F18]. Trente cinq appariements sont interprétables (86 %) : ils répondent au principe de progression du contenu sémantique. Par exemple :

[L7, F12]

L7 Lundi, La Maison Blanche a reconnu que le **président**₁ n'aurait pas dû utiliser les **informations**₂ sur l'uranium lors de son **discours**₃ sur l'Etat de l'Union, en janvier.

F12 "*Cette **information**₂ était erronée et ils le savaient bien avant le **discours**₃ du **président**₁ et la publication du livre blanc britannique*" a dit, sur les Antennes de NBC, Joseph Wilson à propos de la CIA, du département d'Etat et du Conseil de la sécurité nationale.

[L11, F8]

L11 Après huit jours ~~sur place~~, **il**₁ [au Niger] [Joseph Wilson] **concluait**₂ que les **documents**₃ obtenus par les Anglais étaient des faux et l'affaire montée de toutes pièces, et faisait part de tout cela à la CIA. F 8 "*je n'ai pas d'autre choix que de **conclure**₂ qu'une partie des **renseignements**₃ relatifs aux programmes irakiens d'armes de destruction massive a été dénaturée pour exagérer la menace irakienne*", écrit le **diplomate**₁ qui avait été discrètement envoyé ~~au Niger~~ [DANS CE PAYS] à l'automne dernier pour y enquêter sur les tentatives de Saddam Hussein de se procurer de l'uranium

[M2, F12]

M2 Pour la première fois, la **maison Blanche**₁ a reconnu, mardi 8 juillet, que les **informations**₂ utilisées pour justifier la guerre contre l'Irak étaient **inexactes**₃.

F12 "*Cette **information**₂ était **erronée**₃ et ils le savaient bien avant le discours du président et la publication du livre blanc britannique*" a dit, sur les Antennes de NBC, Joseph Wilson à propos de la **CIA, du département d'Etat et du Conseil de la sécurité nationale**₁

[L7, M26]

L7 Lundi, La Maison Blanche a reconnu que le **président**₁ n'aurait pas dû utiliser les **informations**₂ sur l'uranium lors de son **discours sur l'Etat de l'Union**₃, en janvier.

M26 Comment se fait-il que les doutes sur l'**information**₂ ne soient pas parvenus jusqu'au cabinet du **président**₁ et aux auteurs de son **discours sur l'état de l'Union**₃?

[M19, L11]

M19 **M.Wilson**₁ a été envoyé **au Niger**₂ en février 2002, par **la CIA**₃, afin de vérifier que ce pays avait été approché, en 2000, pour vendre de l'oxyde d'uranium à Bagdad.

L11 Après huit jours **sur place**₂, **il**₁ concluait que les documents obtenus par les Anglais étaient des faux et l'affaire montée de toutes pièces, et faisait part de tout cela à **la CIA**₃.

Il faut préciser que tous ces appariements sont réversibles : l'ordre de lecture des phrases peut être inversé. Par exemple, [L7, F12] peut être lu [F12, L7] même s'il existe un ordre préférentiel⁷. Ce phénomène est bien sûr rendu possible par les rapports symétriques existant entre les relations de cohérence : on peut en effet avoir l'ordre CAUSE → EFFET ou EFFET → CAUSE, EXEMPLE → GENERALISATION ou GENERALISATION → EXEMPLE, etc.

4.2 Commentaire

⁷ A condition de prendre en compte l'aménagement de la suite : résolutions anaphoriques, complétives d'ellipses, etc.

Il convient maintenant de mesurer (dans tous les sens du terme) les résultats. J'ai choisi un corpus de textes homogènes quant à leur thème, leur genre et leur situation d'énonciation. Ces textes sont empreints d'un dialogisme fort (sources identiques des agences, des déclarations, lecture éventuellement réciproque des articles, etc.). Dans ce cas, les relations intertextuelles constituent des données évidentes et non surprenantes. Si ces résultats étaient attendus, l'analyse proposée poursuivait un objectif différent : celui de mettre en évidence des connexions *virtuelles* entre énoncés de textes différents, des connexions non actualisées mais possibles pour tout sujet. Autrement dit, ce qui était peu prédictible est le nombre très important de paires d'énoncés consistants (85%). L'analyse menée ici pourrait faire fonction d'illustration d'un processus généralisé de connexions entre énoncés intertextuels, de constitution de micro-textes que les études – généralement littéraires – ne considèrent jamais, pour s'en tenir « seulement » (mais le champ est déjà vaste), soit aux relations manifestes (citations, plagiats), soit aux relations non manifestes incombant au lecteur savant et compétent. On peut faire l'hypothèse d'une mémoire discursive de chaque locuteur constituée par l'adhérence lexicale des énoncés rencontrés, mémoire discursive qui aurait un pouvoir d'organisation de nos connaissances. Autrement dit, sans que nous soyons avertis du travail de la répétition et de la cohésion lexicale dans et au-delà du texte, nous sommes les réceptacles de paroles susceptibles de s'agglomérer. Ce phénomène aurait à voir directement avec celui de la répétition des co-occurrences lexicales.

Si le phénomène intertextuel est aujourd'hui bien connu, il n'a jamais fait l'objet d'une étude formelle systématique. Et pour cause : face à l'étendue sans fin des textes, corpus et intertexte qui nous « traversent », le linguiste ne peut qu'entrevoir le fonctionnement généralisé d'appariements entre énoncés (entrevoir ou simuler comme je le fais ici).

Même si son travail sur les notions de mémoire, de domaine associé et de formation discursive porte sur des discours hautement idéologiques et toujours énonciativement situés, J.J. Courtine commente ainsi Foucault (et son « *Archéologie du savoir* » dont l'objectif était de fonder une épistémologie des sciences à partir de l'analyse du phénomène de répétition des énoncés à travers les textes scientifiques) :

*« Pour Foucault, en effet, l'énoncé se définit, entre autres propriétés, par le fait de posséder un « domaine associé ». Celui-ci comprend notamment les formulations « auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou non), soit pour les répéter, soit pour les modifier ou les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour ». On pourrait dès lors rapporter tout énoncé à un domaine de mémoire : il y figurerait comme élément dans une série, comme un « **nœud dans un réseau** »⁸ (COURTINE 1982 : 45).*

Cette citation illustre exactement le propos développé ici.

7. Conclusion

Même si le travail d'analyse doit être poursuivi, *Patterns of lexis in text* apporte incontestablement des perspectives nouvelles et fondamentales en matière de linguistique du texte, d'intertextualité et de didactique des langues. Il apparaît qu'on pourrait mieux appréhender certains phénomènes connus et récurrents à la lumière de cette théorie ; par exemple :

- s'il est souvent dit que les textes produits par les apprenants étrangers manquent de cohésion et de cohérence (cf. le travail en didactique de CARTER-THOMAS (2000)) n'est-ce pas à cause d'une vision linéaire du texte et donc d'une maîtrise fragile de la capacité à créer des phrases appariées ? Même s'il maîtrise le système de la cohésion, un apprenant étranger a tendance au début de son apprentissage à appairer des phrases adjacentes et non des phrases éloignées :

⁸ Je souligne.

Writers who see what they have to say in terms of a series of interconnected macropositions are more likely to succeed in producing highly valued writing than those who make it up as they go along (HOEY 1991: 243).

- Notre capacité à reconnaître et à produire des collocations n'est-elle pas redevable à cette capacité plus générale d'apparier des phrases ? Les collocations ne sont pas seulement un phénomène statistique, c'est aussi un phénomène psychologique qui s'appuie sur la reconnaissance plus ou moins consciente de récurrence de relations syntagmatiques entre formes :

the phenomena of bonding and collocation might fruitfully be treated as related and that we participate in a network of bonding (HOEY 1995 : 93).

Il s'agit donc de quelques perspectives parmi beaucoup d'autres, que le système de Hoey permettrait d'explorer autrement.

Bibliographie

- APOTHELOZ D. (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Paris, Droz.
- CARTER-THOMAS S. (2000), *La Cohésion textuelle*, Paris, L'Harmattan.
- CHAROLLES M. (1997), « L'encadrement du discours - Univers, champs, domaines et espace », *Cahier de recherche linguistique*, 6.
- CHASTAIN C. (1975), « Reference and Context », in GUNDERSON J. (éd) : *Language mind and Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press : 194-269.
- CORBLIN F. (1995), *Les formes de reprises dans le discours : anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- COURTINE J.J. (1982), « Analyse du discours politique », *Langages* 62 : 5-125.
- FOUCAULT M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FRIES P. (1992), « Lexico-grammatical patterns and the interpretation of texts », *Discourse Processes* 15: 73-91.
- GRIZE J-B (1991), « Résumer, mais pour qui ? », in CHAROLLES M. et PETITJEAN A (éds.) : *Recherches linguistiques XVII actes du colloques Le résumé de texte (aspects linguistiques, sémiotiques, psycholinguistiques et automatiques)*, 12-14 septembre 1989, Universités de Metz et Nancy II : 3-10.
- HALLIDAY M.A.K., HASAN R. (1976) *Cohesion in English.*, London, Longman.
- HALLIDAY M.A.K., HASAN R. (1985), *Language, context and text: a social semiotic perspective*, Deakin University Press, (reprinted by Oxford, University Press, London, 1989).
- HASAN R. (1984), «Coherence and Cohesive Harmony», in FLOOD J. (Ed.) : *Understanding reading comprehension: Cognition, language and the structure of prose*, Newark, Delaware: International Reading Association : 181-219.
- HOEY M. (1991), *Patterns of lexis in text*, Oxford, Oxford University Press.
- HOEY M. (1994), « Patterns of lexis in narrative: a preliminary study » in TANSKMAN S.K. et WARVIK B. (éds) : *Topics and Comments: Papers from the Discourse Project* 13, *Anglicana Turkuensia* : 1-40.
- HOEY M. (1995), « The lexical nature of intertextuality: a preliminary study » in *Organisation in discourse*, Proceedings from the Turku Conference, Warvik, B. S-K. Tanskanen R. Hiltuned (eds), *Anglicana Turkuensia* 14 : 73-94.
- HOEY M. (1997), « The discourse's disappearing (and reappearing) subject : an exploration of the extent of Intertextual interference in the production of texts » in SIMMS K (éd) : *Language and the Subject*, Amsterdam: Rodopi : 245-264.
- HOEY M (2001), *Textual Interaction : An Introduction to Written Discourse Analysis*, London, Routledge.

- HUSTON S., FRANCIS G. (2000), *Pattern Grammar, a corpus-driven approach to the lexical grammar of English*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- KÁROLY K. (2002), *Lexical repetition in text*, Franckfurt am Main, Peter Lang.
- LEGALLOIS D. (2003), « La base lexicale de la cohésion des textes non narratifs », *Les cahiers du Crisco* unité(s) du texte 7 : 7-26.
- PHILLIPS M. (1985), *Aspects of Text Structure*, Amsterdam, Elsevier.
- SCHNEDECKER C. (1997), *Nom propre et chaînes de référence*, Metz, Centre syntaxique de l'Université de Metz.
- TANSKANEN S-K. (2000), *Collaborating towards coherence: lexical cohesion across spoken and written discourse in English*, Turku, University of Turku.
- WEIL H. (1844), *De L'ordre des Mots dans les Langues Anciennes Comparées aux Langues Modernes*, Traduit en anglais par SUPER C. W. (1978), *The Order of Words in the Ancient Languages Compared with that of the Modern Languages*, Amsterdam, John Benjamins.

Annexes

Texte 1 (P. Perruchet, article paru dans *La Recherche*, juillet-aout 2003)

Le contexte.

1" *un faisceau de lumière envoyé par un projecteur sur la scène obscure d'un théâtre, celui de l'inconscient*" : cette métaphore, couramment employée pour décrire la conscience, découle directement du postulat fondateur de la psychologie cognitive.

2 Selon celui-ci, en effet, les opérations de nature logico-mathématique qui caractérisent le fonctionnement de l'esprit s'effectuent au niveau inconscient.

3 Or, ce postulat est aujourd'hui bousculé par plusieurs chercheurs de différents horizons, pour qui la conscience serait constitutive de toute vie mentale.

4 Les données aujourd'hui disponibles sur nos capacités d'apprentissage implicite viennent étayer cette proposition hardie.

Apprendre ça ne se commande pas

5 Volonté, concentration, calme... : indispensables ingrédients pour un apprentissage efficace ?

6 A en croire nos souvenirs d'écoliers, oui.

7 Pourtant, nos faits et gestes quotidiens témoignent du contraire.

8 Ainsi, notre langage se conforme souvent à des règles que nous n'avons jamais étudiées.

9 Cet apprentissage implicite est-il pour autant inconscient ?

10 Lisez "savant aveugle" à haute voix.

11 Une première fois sans faire la liaison.

12 Une seconde fois en la faisant de façon prononcée

13 Comprenez-vous la même chose ?

14 Non

15 Dans le premier cas, vous semblez parler d'un savant qui se trouve être aveugle ; dans le second cas, il s'agit d'un aveugle qualifié de savant.

16 Votre compréhension se conforme là à une règle de la grammaire française qui ne souffre aucune exception, formulée ainsi dans la grammaire de Grevisse : *La liaison ne se fait jamais après la consonne finale d'un nom au singulier*

17 Ce qui rend le phénomène étonnant, c'est que cette règle, pour aussi clairement formulée qu'elle soit par les grammairiens, ne fait l'objet d'aucun enseignement.

18 Vous ne l'avez jamais étudiée, vous seriez incapable de la verbaliser.

20 Autrement dit, vous avez appris à la respecter, mais de façon implicite.

21 Cet exemple n'est pas isolé.

22 Dans un tout autre domaine, même une personne ne disposant d'aucune éducation musicale particulière est capable d'évaluer quelle note ou quel accord peut constituer une fin acceptable pour une mélodie d'une façon conforme aux règles de la musique tonale occidentale.

23 Comment se fait-il que nous nous conformions à des règles dont nous n'avons, et n'avons jamais eu, aucune connaissance explicite ?

24 A cette question le postulat fondateur de la psychologie cognitive apporte une réponse que l'on qualifiera de conventionnelle mais qui, peu à peu, est remise en question.

25 Formulé il y a une peu plus de trente ans, ce postulat stipule que l'esprit humain fonctionne de la même façon qu'un programme d'ordinateur : il traite l'information en effectuant des opérations de nature logico-mathématique.

26 Dans ce cadre, la conscience accompagne simplement le déroulement de certaines opérations, sans y être impliquée.

27 Elle donne seulement accès au produit final d'analyses et de raisonnements inconscients.

28 Comme le rappelait en 1998 Bernard Baars, du Neurosciences Institute de San Diego : *une métaphore classique pour la conscience est celle d'un faisceau de lumière envoyé par un projecteur sur la scène obscure d'un théâtre.*

29 *Presque toutes les hypothèses actuelles au sujet de la conscience et de l'attention sélective peuvent être vues comme des variantes de cette idée principale".*

30 Pour expliquer les contenus de la conscience, il faut donc comprendre la pièce qui se joue au plus profond de notre inconscient.

31 Dans ce cadre, les règles (grammaticales, musicales ou autres) évoquées plus haut sont apprises et utilisées de façon inconsciente, et ces connaissances inconscientes façonnent notre vision consciente du monde.

32 De nombreux travaux ont cherché à valider cette explication dans des situations de laboratoire.

33 Le principe est de confronter des sujets à des tests qui permettent à l'expérimentateur d'étudier, sur des durées de quelques dizaines de minutes à quelques heures, la façon dont l'apprentissage se déroule au fil des années.

34 Dans de telles expériences, les règles auxquelles sont censés se conformer les sujets sont élaborées par l'expérimentateur, et connues de lui seul.

35 Certes, elles sont infiniment plus simples que la plupart de celles gouvernant notre environnement naturel, mais elles sont néanmoins complexes en regard de la durée limitée de l'apprentissage.

36 Dans une série d'études publiées dans les années 90, et reprises par la suite avec diverses variantes par notre équipe, Ken Richardson et ses collègues du Center for Human Development and Learning (Open University, Grande-Bretagne) ont montré à des étudiants des dessins de robots différant par de nombreux traits, par exemple la longueur des jambes et la largeur de la tête.

37 Les chercheurs avaient fait en sorte que certains de ces traits soient corrélés.

38 Pour autant, une fois les robots mis côte à côte, cette corrélation n'était pas flagrante, car noyée au milieu de la variation d'autres traits.

39 Après une phase d'observation de ces dessins, les étudiants étaient confrontés à un deuxième groupe de robots.

40 Il leur était alors demandé de désigner ceux qui figuraient dans le premier groupe.

41 Ils en choisissaient inmanquablement quelques-uns..., dont aucun ne faisait pourtant partie du premier groupe !

42 Et pour cause, puisque le second groupe n'incluait en réalité aucun robot du premier groupe.

43 dès lors, pour quoi ces choix ?

44 Etaient-ils purement aléatoires ?

45 Pas du tout.

46 Certes, aucun des robots présentés dans le deuxième groupe n'avait été vue antérieurement.

47 Mais certains respectaient les corrélations caractéristiques des robots du premier groupe, et ce sont eux qui étaient préférentiellement "reconnus" par les étudiants.

48 Interprétation : ces derniers avaient inconsciemment abstrait les règles de corrélation entre les traits à partir des robots présentés dans le premier groupe, ce qui les conduisait à reconnaître, dans le deuxième groupe, les robots respectant ces règles.

49 Au long des 15 ou 20 dernières années, des situations très variées, mais construites selon le même principe général, ont été étudiées et ont conduit à des conclusions similaires, semblant ainsi conforter l'explication originale.

50 On pourrait croire l'histoire close.

51 Pourtant, toutes les conclusions de ce type ont été la source de vives polémiques au fur et à mesure de leur publication : dans chaque cas, des explications alternatives à l'abstraction de règle ont été proposées dans les quelques années suivant les publications initiales.

52 Elles varient dans leur formulation, selon les chercheurs et les situations.

53 Mais, de façon générale, elles reviennent toutes à postuler la mise en jeu de processus faisant appel à la mémoire associative : notre cerveau serait sensible à la fréquence avec laquelle tel ou tel événement se produit dans notre environnement, et agirait en se conformant à ce qui est statistiquement marquant.

54 Reprenons, sous cet angle, l'expérience des robots.

55 Pour expliquer que les sujets reconnaissent (à tort) certains des robots lors du test, il n'est nul besoin de supposer que la règle de corrélation entre les traits ait été apprise.

56 Il suffit d'imaginer que les robots présentés durant la première phase de l'expérience ont été individuellement mémorisés ou, plus simplement encore, que les associations entre certains de leurs traits l'ont été.

57 Comment déterminer laquelle de ces deux hypothèses est la bonne ?

58 Supposons que, lors de la phase de reconnaissance, on présente aux sujets de robots.

59 Le premier ressemble peu aux robots présentés lors de la phase d'apprentissage, mais respecte la "règle" de corrélation.

60 Le second ne respecte pas la règle de corrélation, mais présente plusieurs ressemblances avec l'un des robots présentés.

61 Si les sujets ont abstraits la règle de corrélation, c'est ce paramètre qui primera : le premier robot doit être plus souvent reconnu que le second.

62 Mais si les sujets mémorisent chacun des robots individuellement, c'est le second robot qui sera reconnu.

63 Chantal Pacteau, alors à l'université Paris V, Jorge Gallego, de l'Inserm, et moi-même avons confronté un groupe d'étudiants à ce test et observé... qu'ils reconnaissent le second robot.

64 Autrement dit, ils n'avaient pas abstrait de règles mais fait appel à leur mémoire.

65 Ce résultat est très général : lorsque les conditions expérimentales ont été planifiées de façon à mettre les deux types d'explications en compétition, les résultats s'inscrivent toujours à l'encontre des théories postulant qu'une règle a été abstraite inconsciemment.

66 Dans la plupart des situations, il est beaucoup plus difficile que dans le cas de robots de comprendre comment des processus élémentaires de mémoire et d'apprentissage associatif peuvent simuler l'extraction de règles, et les arguments sont plus complexes.

67 Mais la conclusion s'impose : l'ensemble des expériences visant initialement à démontrer la capacité qu'aurait notre cerveau d'abstraire inconsciemment de règles arbitraires ont en fait conduit à mettre très fortement en doute l'existence de cette capacité.

68 Outre qu'elle offre une explication à tous les cas où la structure de l'environnement peut être décrite sous forme de règles, l'interprétation qui fait appel à des processus de mémorisation présente l'avantage de s'appliquer aux innombrables autres cas où aucune règle ne décrit ici les données.

69 un exemple : quelle orthographe choisirez-vous spontanément pour écrire le mot – inventé – "bariveau" ou "barivot" ?

70 Sébastien Paction, de l'université Paris V, a récemment montré que c'est la première solution qui semble la plus correcte aux sujets interrogés.

71 Or, que révèle *a posteriori* l'analyse du français écrit ?

72 Elle montre qu'en position finale après la consonne "v", le son / O / s'écrit "eau" dans 71 % des cas et "ot" dans seulement 1,4 % (la proportion est inversée après la consonne "l", par exemple).

73 Comme cette association n'obéit à aucune règle grammaticale, impossible d'évoquer un apprentissage implicite par abstraction de règle.

74 En revanche, l'explication faisant appel à la mémoire associative est, elle, parfaitement valable.

75 Comme elle l'est pour expliquer – autre exemple parmi une multitude – la facilité avec laquelle les petits Français apprennent le genre des noms.

76 Ce changement de perspective a d'autant plus d'importance qu'il s'étend à des structures telles que celles qui gouvernent la compréhension et la production du langage, que la psychologie cognitive considère habituellement comme innées.

77 Depuis les travaux de Noam Chomsky dans les années 60, il est en effet habituel de penser que l'information apportée par l'expérience est trop pauvre pour permettre à ces structures de se mettre en place.

78 À première vue, les travaux récents dont nous venons de parler semblent renforcer le bien-fondé des interprétations innéistes issues des travaux de Chomsky.

79 Ne montrent-ils pas, dans nombre de cas, l'incapacité des sujets à abstraire des règles de façon inconsciente ?

80 Autrement dit, ne mettent-ils pas en évidence une limite à nos capacités d'apprentissage inconscient, limite que seul l'appel à l'inné peut permettre de franchir ?

81 c'est effectivement le cas si l'on conçoit l'apprentissage implicite qu'en termes d'extraction de règles.

82 En effet, dans ce cadre conceptuel, la seule exposition à un ensemble d'énoncés corrects, fussent-ils très nombreux, ne peut aboutir à la formulation de règles, car l'élaboration de ces dernières nécessite aussi l'exposition à des énoncés faux et présentés comme tels.

83 qu'en est-il si nous changeons de cadre conceptuel, pour nous placer dans celui où l'apprentissage implicite est fondé sur la mémoire d'événements individuels ?

84 Est-il alors indispensable que le sujet soit confronté tant à des énoncés corrects qu'à des énoncés incorrects ?

85 Non.

86 Qui plus est, les énoncés incorrects sont néfastes, car ils sont une source de confusion pour la mémoire.

87 L'absence d'information directe sur "ce qui ne peut se produire" devient alors un argument en faveur de la part essentielle de l'apprentissage implicite dans la mise en place des structures cognitives.

88 l'idée selon laquelle la part de l'inné aurait été surestimée gagne aujourd'hui du terrain, notamment dans le champ du langage.

89 mais c'est sans doute dans notre façon même de considérer la conscience que l'évolution des conceptions concernant les formes implicites d'apprentissage pourrait apporter les changements les plus importants.

90 Le modèle initial du "théâtre de la conscience" postule, nous l'avons dit, que cette dernière est dépourvue de toute fonction dans la dynamique de l'apprentissage implicite.

91 certes, il est possible de substituer l'extraction de régularités statistiques à l'abstraction de règles sans remettre en cause ce modèle ; la conscience ne fournirait toujours qu'un accès aux résultats de calculs inconscients, seule la nature des calculs opérés ayant changé.

92 C'est le point de vue adopté par de nombreux chercheurs aujourd'hui.

93 Toutefois, on peut envisager un scénario radicalement différent.

94 En effet, la mémoire associative est un processus qui, en psychologie, est – d'un point de vue théorique – lié à l'attention.

95 Autrement dit, elle nécessite une perception consciente des caractéristiques de l'environnement : mémoriser un événement est une conséquence de l'expérience consciente que nous avons de cet événement au moment où il se produit.

96 partant de ce constat, Annie Vinter et moi-même avons récemment émis l'hypothèse que le contenu de l'expérience conscient s'élaborerait progressivement au cours de la vie d'un individu par un processus au cours de la vie d'un individu par un processus d'auto-organisation.

97 Les processus associatifs agiraient directement sur les contenus de la conscience au fil des interactions de l'enfant, puis de l'adulte, avec les propriétés de l'environnement dans lequel ils évoluent.

98 Ils modifieraient en conséquence ces contenus dans le sens d'un meilleur ajustement au réel, sans qu'il soit nécessaire de supposer l'existence d'une instance inconsciente dotée de capacités de calcul sophistiqués.

99 La métaphore de la conscience, simple spectateur d'une pièce dont l'inconscient serait l'auteur et le metteur en scène, a-t-elle encore lieu d'être ?

100 le concept de conscience auto-organisatrice vient appuyer une vision différente du fonctionnement de l'esprit, développée, ces dix dernières années, par des chercheurs de différents horizons.

101 Parmi ceux-ci : Don Dulany, à l'université de l'Illinois, ou encore Daniel Holender, à l'Université libre de Bruxelles, en partie influencés par les écrits de John Searle.

102 Selon eux, la conscience n'est pas une propriété optionnelle de certaines opérations cognitives destinée à meubler la scène subjective.

103 Elle est constitutive de toute vie mentale : ainsi l'inconscient cognitif, qui raisonne et prend des décisions, n'existe plus.

104 Ces positions sont encore très minoritaires et paraissent inacceptables à beaucoup.

105 Comment s'en étonner ?

106 La remise en question d'une vie mentale inconsciente s'oppose en effet non seulement aux principes fondateurs de la psychologie cognitive, mais, au-delà, à une conception qui est devenue quasi-universellement acceptée dans le grand public par la banalisation des conceptions d'inspiration psychanalytique.



Texte 2 : article Libération (Fabrice Rousselot)

Irak : Bush fragilisé

1 La Maison Blanche a admis que les informations sur l'uranium nigérien qui lui ont servi à justifier la guerre étaient erronées.

2 En tournée en Afrique, le président américain peine à éteindre la polémique.

Pages 10 et 11

IRAK : L'URANIUM APPAUVRIT LE CREDIT DE BUSH

3 Washington reconnaît avoir diffusé de fausses informations

New York de notre correspondant

4 *"Saddam Hussein était une menace pour la paix dans le monde (...), les Etats-Unis ont agi dans l'intérêt de tous en le retirant du pouvoir".*

5 Au milieu de sa tournée africaine, George W. Bush a été contraint hier de justifier la guerre en Irak, alors que la polémique ne cesse d'enfler aux Etats-Unis sur ses déclarations erronées, avant guerre, quant aux tentatives de Bagdad d'acheter de l'uranium en Afrique pour développer un programme nucléaire.

6 Les déclarations de Bush ne suffiront pas à calmer la tempête à Washington.

7 Lundi, La Maison Blanche a reconnu que le président n'aurait pas dû utiliser les informations sur l'uranium lors de son discours sur l'Etat de l'Union, en janvier.

8 Elle admet que ces dernières, qui émanaient en partie des renseignements britanniques et visaient implicitement le Niger, étaient fausses.

9 Depuis, les démocrates et les principaux candidats pour le scrutin présidentiel de 2004 ont demandé l'ouverture d'une enquête, pour déterminer si Bush avait *"délibérément trompé"* l'opinion américaine.

Faux documents.

10 *Dimanche*, dans le *New York Times*, l'ancien ambassadeur en Irak, Joseph Wilson, a révélé que la CIA, lui avait confié, en février 2002, la mission de tenter de vérifier ces informations sur d'apparents contacts entre les Irakiens et le Niger.

11 Après huit jours sur place, il concluait que les documents obtenus par les Anglais étaient des faux et l'affaire montée de toutes pièces, et faisait part de tout cela à la CIA.

12 Wilson assure aujourd'hui que la Maison Blanche a écarté volontairement ses conclusions pour *"justifier la guerre"*.

13 Face à ces accusations, plusieurs représentants de l'administration ont affirmé que *"personne à la Maison Blanche ne connaissait la mission de Joseph Wilson"*.

14 L'ex-ambassadeur assure que le vice-président Dick Cheney était au courant de son travail.

15 Ce qui est sûr, c'est que les questions fusent sur Capitole Hill.

16 *"Il faut comprendre pourquoi les représentations de l'administration ont eu recours en 2003 à des renseignements que la CIA tenait pour douteux"*

17 *Soit il y a eut un problème de communication, soit il y a eu tromperie"* résume l'influent sénateur démocrate Carl Levin.

Baisse

18 Mardi, l'histoire a encore rebondi.

19 Un membre du Congrès a présenté une lettre, envoyée en février par le département d'Etat à l'AIEA, l'Agence de l'énergie atomique, dans laquelle les officiels disaient déjà *"ne pas pouvoir confirmer les détails sur l'uranium du Niger"*.

20 Dans le même temps, un sondage montrait une forte baisse de popularité du président américain, tombée à 60 % contre 74 % en avril.

21 Surtout, seules 23 % de personnes interrogées se disaient *"satisfaites"* de la façon dont Bush gérait l'après-guerre.



Texte 3 : article Figaro (Jean-Louis Turlin)

Figaro 10 juillet 2003

1 IRAK *Les dirigeants sont accusés d'avoir exagéré la menace représentée par les armes de destruction massive.*

ARSENAL IRAKIEN:

BUSH ET BLAIR SUR LA DEFENSIVE

2 A Londres, la séance hebdomadaire de questions, hier à la Chambre des communes, a donné lieu à un échange exceptionnellement vif entre Tony Blair et le chef de l'opposition Iain Duncan Smith qui a, une nouvelle fois, demandé au premier ministre de s'excuser auprès des députés pour avoir, selon lui, trompé le Parlement sur l'arsenal irakien.

3 A Washington, la Maison-Blanche avait concédé mardi que les accusations formulées en janvier par George W. Bush dans son discours sur l'état de l'Union, selon lesquelles l'Irak aurait tenté d'acquérir de l'uranium en Afrique, étaient fondées sur de faux documents.

New-York :

De notre correspondant Jean-Louis Turlin

4 Qui, de George W. Bush ou de Tony Blair a fourni à l'autre les arguments qui ont justifié la décision d'envahir l'Irak ?

5 La confusion ne fait qu'épaissir le mystère autour d'une autre question : cette décision était-elle fondée sur la foi d'informations fournies par les agences de renseignements ou résulte-t-elle d'une utilisation politique, c'est-à-dire délibérément tronquées, des dites informations ?

6 La polémique a rattrapé le président américain en pleine tournée africaine.

7 Il est vrai qu'elle avait rebondi dimanche, juste avant son départ, avec l'embarrassante accusation publiée dans le *New York Times* sous la plume d'un ancien ambassadeur, Joseph C. Wilson.

8 *"je n'ai pas d'autre choix que de conclure qu'une partie des renseignements relatifs aux programmes irakiens d'armes de destruction massive a été dénaturée pour exagérer la menace irakienne"*, écrit le diplomate qui avait été discrètement envoyé au Niger à l'automne dernier pour y enquêter sur les tentatives de Saddam Hussein de se procurer de l'uranium.

9 A l'époque, la CIA aurait été alertée par les services secrets italiens sur l'existence de documents relatifs à une transaction entre le Niger et l'Irak pour l'achat d'uranium.

10 En mars dernier, l'Agence Internationale de l'énergie atomique (AIEA) confirma que ces documents étaient des faux.

11 Mais l'ambassadeur Wilson était arrivé à la même conclusion des mois plus tôt, ce qui, entre temps, n'avait pas empêché George W. Bush, dans son discours de janvier sur l'état de l'union, d'affirmer haut et fort que "*le gouvernement britannique a appris que Saddam Hussein a récemment cherché à acquérir des quantités significatives d'uranium en Afrique*".

12 "*Cette information était erronée et ils le savaient bien avant le discours du président et la publication du livre blanc britannique*" a dit, sur les Antennes de NBC, Joseph Wilson à propos de la CIA, du département d'Etat et du Conseil de la sécurité nationale.

13 L'ancien envoyé de Washington au Niger faisait allusion à un rapport qui a été sérieusement mis en cause à Londres par une commission parlementaire.

14 Bizarrement, il est apparu que le livre blanc avait été en partie bâti sur des renseignements provenant de la CIA (le gouvernement Blair a affirmé détenir d'autres preuves qu'on attend toujours).

15 Il s'agissait d'un document confidentiel datant du mois d'octobre et classé sous la rubrique "National Intelligence Estimate", qui citait, outre le Niger, le Congo et la Somalie comme autres sources d'approvisionnement.

16 Ce document, auquel peu de crédibilité était accordée, ne serait sans doute jamais sorti des tiroirs si le vice-président Dick Cheney n'avait, selon Joseph Wilson, fait pression sur la CIA pour qu'elle apporte des éléments du dossier de la menace nucléaire irakienne.

17 La mission de l'ancien ambassadeur n'a évidemment pas donné les résultats souhaités par le Maison Blanche.

18 Celle-ci s'est sentie obligée de reconnaître dans un communiqué, lundi, que ses informations "*n'étaient pas suffisamment détaillées ou spécifiques*" pour appuyer ses affirmations.



Texte 4 : article Le Monde (Eric Leser)

Le Monde 9 juillet 2004

La Maison Blanche reconnaît avoir cité de faux renseignements sur les armes irakiennes

1 La transaction entre Bagdad et le Niger pour l'achat d'uranium, information jugée douteuse par la CIA mais utilisée par l'administration Bush, n'a pas eu lieu

New York

De notre correspondant

2 pour la première fois, la maison Blanche a reconnu, mardi 8 juillet, que les informations utilisées pour justifier la guerre contre l'Irak étaient inexactes.

3 "*nous savons maintenant que des documents décrivant une transaction d'uranium entre l'Irak et le Niger étaient faux*", a déclaré Michael Anton, porte-parole du président.

4 Le 28 janvier, lors de son discours sur l'état de l'Union, George Bush avait, devant le congrès, accusé Bagdad d'avoir relancé son programme nucléaire.

5 "*Le gouvernement britannique a appris que Saddam Hussein a récemment cherché d'importantes quantités d'uranium en Afrique*", avait-il déclaré.

6 Le même mois, Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, et Condoleeza Rice, la conseillère à la sécurité nationale, reprenaient l'argument.

7 Il figure aussi dans un résumé des accusations américaines contre l'Irak publié au même moment par le département d'état.

8 *"Il s'agit d'un aveu très important"*, a déclaré, mardi soir, Tom Daschle le numéro un démocrate au Sénat.

9 *"C'est la reconnaissance que de fausses informations nous ont été données."*

10 *Il s'agit d'une raison supplémentaire pour qu'une enquête sur l'ensemble des faits soit lancée"*, a-t-il ajouté.

11 *"La crédibilité de George Bush est de plus en plus mise en cause"*, a affirmé le sénateur Bob Graham, candidat à l'investiture démocrate à la présidentielle.

12 L'affaire de l'uranium est, de loin, celle qui a provoqué les débats les plus vifs aux Etats-Unis.

13 Elle a conduit, il y a un mois, à une passe d'armes sans précédent, par médias interposés, entre la CIA et la Maison Blanche, qui se sont rejétés la responsabilité de l'utilisation de l'information.

Position intenable

14 Le renseignement a émané, à la fin de l'année 2001, des services secrets italiens et a suivi le parcours des milliers de documents échangés en permanence par les services secrets occidentaux.

15 Il est apparu pour la première fois publiquement dans un rapport sur les armes irakiennes remis, le 24 septembre 2002, par le premier ministre Tony Blair.

16 Dès février 2002, onze mois avant le discours sur l'état de l'Union, la CIA savait qu'il était douteux et l'agence affirme avoir fait part de ses soupçons, ce que la Maison Blanche conteste.

17 *"Peut-être quelqu'un, au cœur de l'agence, était-il au courant, mais personne, à notre niveau, ne soupçonnait qu'il s'agissait de faux le 28 janvier"*, a affirmé Condoleeza Rice sur la chaîne de télévision NBC le 8 juin.

18 La position de la Maison Blanche est devenue intenable après les révélations de Joseph Wilson, ancien ambassadeur américain au Gabon sous la présidence de George Bush père.

19 M.Wilson a été envoyé au Niger en février 2002, par la CIA, afin de vérifier que ce pays avait été approché, en 2000, pour vendre de l'oxyde d'uranium à Bagdad.

20 *"Il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour me rendre compte qu'il était hautement improbable qu'une telle transaction ait jamais eu lieu"*, écrivait-il dans un article publié, le 6 juillet, par le *New York times*.

Beaucoup de questions

21 Le diplomate a rencontré le président du Niger et plusieurs membres de l'administration dont certains furent prétendument associés à la vente.

22 Les preuves, notamment des lettres entre agents irakiens et membres du gouvernement du Niger, ont été grossièrement fabriquées, les noms et les dates ne correspondant pas.

23 Selon M.Wilson, l'administration était informée au plus haut niveau de ces doutes, y compris le cabinet du vice-président Dick Cheney.

24 *"De deux choses l'une, ou le gouvernement dispose d'informations qu'il n'a pas partagées avec le public ou, il a sélectionné des faits et des renseignements afin de soutenir une décision qui avait déjà été prise, celle de faire la guerre"*, explique-t-il.

25 Il reste encore, dans cette affaire, beaucoup plus de questions que de réponses.

26 Comment se fait-il que les doutes sur l'information ne soient pas parvenus jusqu'au cabinet du président et aux auteurs de son discours sur l'état de l'Union?

27 A peine quelques jours plus tard, Colin Powell, le secrétaire d'Etat, a en tout cas refusé de l'utiliser lors de sa présentation du 5 février devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

28 Enfin, qui a fabriqué les fausses preuves, et pourquoi ? *Eric Leser*

Résumé :

Dans Patterns of lexis in text (1991), le linguiste anglais M.Hoey propose un ensemble de principes visant à mettre en évidence le rôle de la répétition lexicale dans l'organisation des textes non narratifs. Ainsi, le texte serait constitué par des réseaux phrastiques. C'est ce modèle d'analyse de la cohésion lexicale que je présente dans cet article, et que j'applique à un texte français pour en dégager la structure réticulaire. Le même principe d'analyse est appliqué à des textes partageant le même thème afin de pouvoir mesurer le phénomène d'intertextualité.

Abstract :

This chapter explores lexical repetition and its text-organizing function in French written discourse (non-narrative texts). On the basis of Patterns of lexis in text (1991) by M.Hoey, I show how an analysis of lexical relations in texts can reveal the relatedness of adjacent or non-adjacent sentences, which produce elaborate patternings. The nets adjacent or non-adjacent related sentences combine can reflect the organisation of the text.

This study also shows that repetition of lexical patterns in different texts sharing the same topic, is a way to measure intertextual organisation of discourses.